

Projet DALIA – Bassin Carcassonnais

Communiqué de Presse

Un projet innovant pour répondre à une demande de soins programmés et aux maladies chroniques sur le bassin carcassonnais pour les patients sans médecin traitant

Informations : Imaury@urpslrmp.org

Le projet DALIA - Dispositif Ambulatoire Libéral Innovant d'Accès aux Soins – est expérimenté sur le territoire de Carcassonne (Aude) à compter du 31 juillet 2023 avec une montée en charge progressive.

Le territoire de la CPTS du Bassin Carcassonnais est marqué par deux tendances de fond :

- Une augmentation très sensible du nombre de patients atteints de **maladie chronique** : plus de 27% de la population de plus de 17 ans souffre d'une Affection Longue Durée,
- Une difficulté majeure d'accès aux professionnels de santé – notamment des médecins - avec une situation qui se dégrade

Dans ce contexte qualifié de crise, le projet DALIA a pour ambition de proposer une **solution agile**, avec une mise en œuvre simple, **rapide et faiblement consommatrice de ressources médicales**.

Ce dispositif permet un accès aux soins en ville dans le cadre d'un suivi **de prise en charge PROGRAMMEE** pour des patients atteints de maladie(s) chronique(s) et plus largement pour une population en déshérence médicale ;

DALIA repose sur deux types de ressources fonctionnant en synergie :

- Une **équipe médicale « FLEXIBLE »** composée de médecins volontaires et disponibles du territoire ou extérieur au territoire (retraités, SASPAS, remplaçant...)
- Une **équipe « STABLE »** s'appuyant sur les nouveaux métiers - Assistants médicaux, Infirmiers (IPA, Asalée, IDSP...).



[Vidéo de présentation de DALIA](#)

Pour les professionnels de santé du territoire le projet DALIA permet de :

- Améliorer la prise en charge & suivi de qualité des patients,
- Redonner du temps médical,
- Valoriser l'exercice coordonné et les nouvelles pratiques

Vous pouvez vous aussi participer au dispositif DALIA

Il est ouvert à tous les volontaires qu'ils soient du territoire ou non.

Des vacations ponctuelles ou régulières sont possibles.

L'Association Dalia Bassin Carcassonnais

En partenariat avec :



Présentation du dispositif

Principe général d'organisation

La mise en œuvre du plan de santé est construite par un cycle alternant des visites de suivi infirmier et des consultations par un médecin généraliste (autre que le médecin traitant).

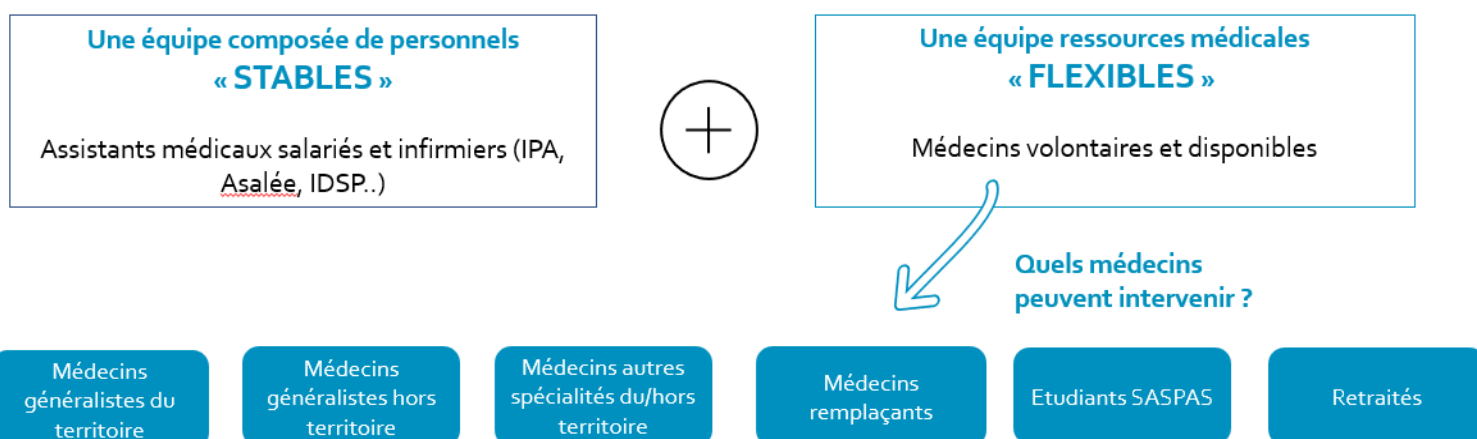


Critères d'inclusion des patients

Patient atteint d'une maladie chronique ou ayant un besoin de prise en charge s'inscrivant dans la durée & en fonction du profil patient :

- Patient envoyé par un médecin traitant
- Patient repéré par un professionnel de santé – Exemple : pharmacien
- Patient sans médecin traitant
- Patient arrivant sur le territoire de façon permanente (déménagement)
- Patient en transit saisonnier sur le territoire – moyen à long séjour.

Les intervenants du dispositif



Renfort de médecins extérieurs au territoire

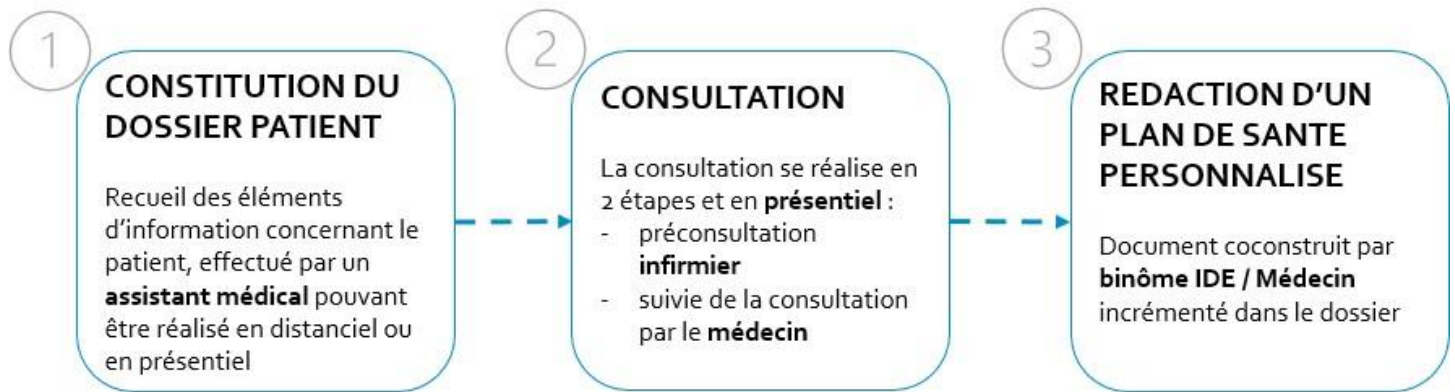
Possibilité d'intervenir ponctuellement sans engagement pérenne

Esprit libéral du dispositif qui repose sur un engagement volontaire collectif

Capacité d'organiser le temps de présence des médecins en adéquation avec les besoins

Les étapes de la prise en charge

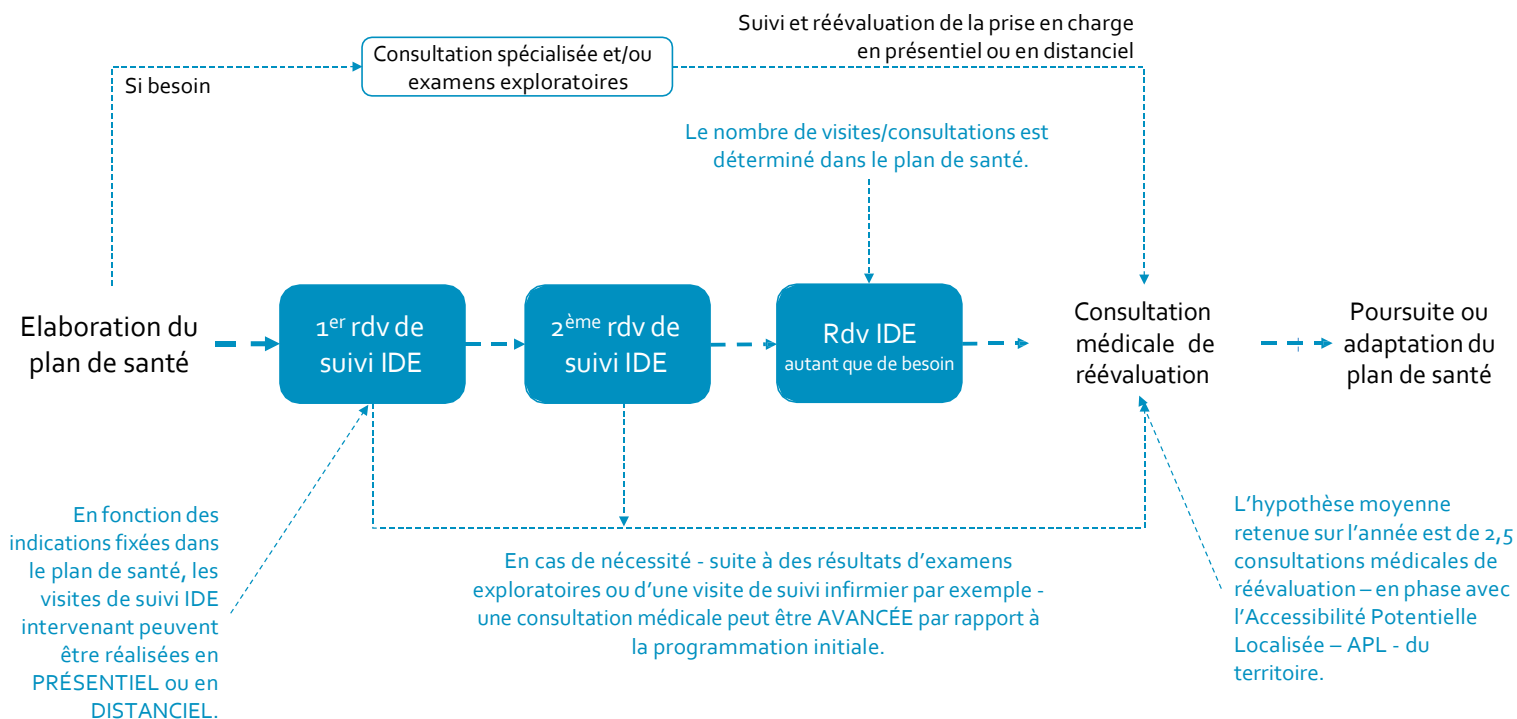
Etape 1: construction d'un plan de santé



Le plan de santé prévoit : réévaluation du traitement, consultation spécialisée de suivi, examen exploratoire, programmation de visites de suivi, ...

Le **recours aux outils numériques de télésanté** est inscrit dans la matrice du projet

Etape 2 : mise en œuvre du plan de santé



Le projet conforte la **PLACE CENTRALE DU MÉDECIN TRAITANT** pour les patients qui en bénéficient :

- Il peut adresser son patient dans le dispositif,
- Il peut être soulagé d'une surcharge de travail
- Le lien est établi de façon systématique et régulière avec le médecin traitant
- Les médecins peuvent être incités à accepter d'être le médecin traitant de nouveaux patients
- L'attractivité du dispositif peut induire l'installation de nouveaux médecins